



01/09/21

Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

Visite du délégué interrégional pour la région Centre-Ouest

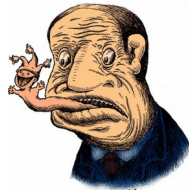
JE VAIS BIEN, TOUT VA BIEN !

Sur Ulysse 44, vous avez pu lire un article relatant la visite du délégué le 16 septembre.

Soit la Dépense de Loire-Atlantique est un lieu privilégié de la DGFIP qui ne connaît aucune difficulté en termes de charges et de dégradation des conditions de travail, soit le résumé de la visite est tendancieux....

Extrait : « *les agents ont pu exprimer leur satisfaction quant aux conditions de déploiement du télétravail dans leurs services et de l'articulation distanciel/présentiel. Ils ont aussi échangé avec le délégué sur leur vécu pendant la crise sanitaire...* ». Échanger ? Vraiment ? Chacun le sait : il n'est pas aisé de parler face à la directrice qui sait ô combien faire en sorte de couper toute tentative de d'insoumission (!) C'est encore plus vrai avec l'échelon supérieur. Si en plus, il n'y a que 10 minutes pour engager le débat cela complique encore davantage les choses ! Et des fois que les organisations syndicales auraient elles, pu le faire, elles n'ont surtout pas été conviées.

Le pire c'est que la DRFiP44 semble penser que tous les agents vont se laisser bernier par cet exercice de Comm !



GRÈVE DU 5 OCTOBRE 2021



FO Finances appelle à faire grève le 5 octobre :

- ✓ Pour l'arrêt des réformes,
- ✓ Pour la création d'emplois statutaires,
- ✓ Pour l'augmentation des traitements et des salaires,
- ✓ Pour un plan exceptionnel de promotions internes,
- ✓ Pour combattre toute réforme des retraites aboutissant à un rallongement de l'âge de départ ou du nombre d'années de cotisations,

A moins qu'aucun de ses thèmes ne vous paraissent mériter d'être défendu, TOUS EN GRÈVE le 5 octobre 2021

Tout lire sur le sujet sur notre site

LES CONGÉS MALADIE DES AGENTS PUBLICS DANS LE VISEUR DE LA COUR DES COMPTES

Les fonctionnaires sont encore pris pour cible dans un rapport publié le 9 septembre (commandé par l'Assemblée nationale) mettant en cause le coût total des arrêts longue maladie dans la Fonction publique **(ICI)**.

Les attaques du Gouvernement contre les agents publics, (restés en première ligne afin d'assurer la continuité du service public pendant la crise sanitaire!) se succèdent :

- ✓ refus de l'abandon du jour de carence,
- ✓ suspension des agents soumis au passe sanitaire ou à l'obligation de vaccination,
- ✓ remise en cause du temps de travail chez les territoriaux par la loi de transformation de la fonction publique, etc

Cela ne suffit pas pour la Cour des comptes qui préconise dans ce rapport de nouvelles dispositions pénalisantes comme la **modulation indemnitaire**, pointe le **manque d'efficacité du jour de carence sur les arrêts maladie de longue durée** et recommande la **transmission obligatoire du « volet1 » des arrêts maladie et un renforcement des contrôles**.

Pour **FO**, au lieu de chercher des économies du côté des arrêts maladie, la CDC devrait analyser les liens de causalité avec les incessantes restructurations, la baisse des moyens matériels et humains dans le cadre des politiques publiques comme Action Publique 2022 ou la course aux indicateurs qui dégradent les conditions de travail au quotidien alors même que les droits des agents sont réduits avec la suppression des instances de dialogue social (**CHSCT, CAP**) dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique adoptée en 2019.

Les préconisations de ce rapport sont inacceptables. Elles ne doivent pas être mises en œuvre par le Gouvernement.

FO Fonctionnaires rappelle son exigence d'abrogation du jour de carence et ses revendications en matière de conditions de travail :

- ✗ arrêt des suppressions d'emplois,
- ✗ création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics,
- ✗ arrêt des réformes et restructurations incessantes qui ne visent qu'à démanteler les services publics et préparer la privatisation)

